

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



▶ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 18 JUIN 2025



**flamme
coopérative**
Année internationale des coopératives **2025**



SOMMAIRE

- 1** Édito page 3

- 2** Chiffres clés page 4

- 3** Coop FR page 5

- 4** Année internationale des coopératives 2025 page 6

- 5** Relations institutionnelles page 13

- 6** Représentation page 16

- 7** Partenariats page 22

- 8** Vie statutaire page 23

- 9** Communication page 26

- 10** Europe / International page 32

Édito

Jérôme Saddier, président de Coop FR
et Bastien Sibille, secrétaire général

L'année 2024 a discrètement avancé vers l'année 2025. Elle a permis d'en poser les bases que nous pourrions résumer en trois points.

Le premier concerne **l'équipe opérationnelle**. Chrystel Giraud-Dumaire et Marie Ferreira faisaient face, depuis plusieurs mois, à un secrétariat général sans secrétaire général. L'arrivée d'un nouveau secrétaire général pour Coop FR en mai 2024, il y a donc un an, a conduit à une réorganisation du travail de notre petite équipe. Nous remercions Chrystel et Marie d'avoir joué le jeu et de l'avoir positivement accueilli.

Le second concerne notre effort pour **ré-investir un certain nombre de relations**. Avec l'Etat bien sûr à travers notre investissement dans le Conseil supérieur de la coopération, mais en interne également avec un certain nombre de rendez-vous bilatéraux menés avec les représentants des membres de Coop FR. Ces premiers échanges furent très importants pour positionner justement notre action.

Le troisième concerne **la préparation de l'année internationale** avec la conception de la flamme coopérative, son lancement aux Canaux et la préparation du Tour de France.

Ces avancées discrètes ont conduit à ce qui est sans doute plus visible en 2025 : des propositions d'évolution du fonctionnement du CSC, le lancement du Tour de France de la flamme avec une quarantaine de très beaux événements, un très beau voyage au Pays Basque, etc.

Nous remercions le Conseil d'administration pour la confiance qu'il a témoignée à l'équipe tout au long de cette première année et qui a été cruciale pour construire 2025.



Les avancées discrètes de 2024 ont conduit à ce qui est sans doute plus visible en 2025 : des propositions d'évolution du fonctionnement du CSC, le lancement du Tour de France de la flamme, un très beau voyage au Pays Basque, etc.

2

Chiffres clés

Coop FR publie le **Panorama des entreprises coopératives** depuis 2010, seul outil d'observation des chiffres de l'ensemble des entreprises coopératives françaises, filiales comprises. L'édition 2024 confirme la forte contribution des coopératives à l'économie du pays, avec une augmentation du chiffre d'affaires de 15% et un maintien de l'emploi, avec 1,3 million de salariés.

22 410
entreprises
coopératives



381
milliards d'euros
de chiffre d'affaires



31 millions
de sociétaires



1,3 million
de salariés



4,8% de
l'emploi salarié
en France



AU SEIN DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE,
les entreprises coopératives représentent :



40% du chiffre d'affaires
de l'agro-alimentaire



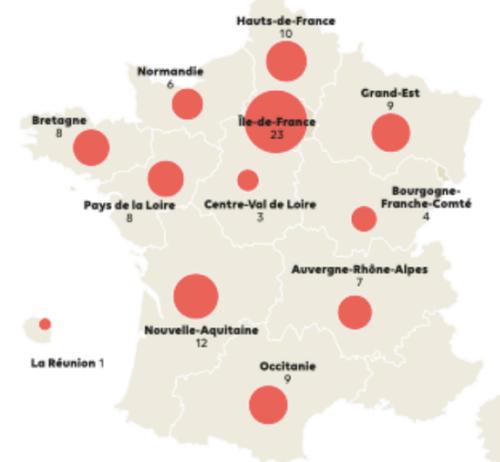
30%
du commerce de détail



Plus de 60%
de la banque de dépôt



PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES,
ÉDITION 2024



77% des sièges sociaux des 100 premières entreprises coopératives sont en région (hors Île-de-France)

LES 100 PREMIÈRES ENTREPRISES COOPÉRATIVES LEADERS SUR LEURS MARCHÉS

Le top 100 2024 confirme la solidité des grandes entreprises coopératives françaises dans un contexte post crise économique liée à la pandémie de COVID-19. Leur chiffre d'affaires est en forte progression, due à la reprise économique et à l'inflation exceptionnelle.



286 milliards d'euros
de chiffre d'affaires (+12%)



914 747
salariés (+0,3%)



53 ans
d'ancienneté moyenne

3

Coop FR, les entreprises coopératives

Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français.

Elle fédère les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives dans un objectif de promotion du modèle coopératif, de ses valeurs et principes, dans le champ économique et non-économique, et de défense des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

NOS MISSIONS

- **Communiquer**, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs.
- **Être un lieu d'échanges** pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein.
- **Agir auprès des autorités publiques** pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.
- **Représenter et défendre** les intérêts des coopératives sur le plan national et international.

Elle travaille à la **reconnaissance des spécificités du statut coopératif** par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

NOS MEMBRES



L'ÉQUIPE



Bastien Sibille
▼
Secrétaire général



Chrystel Giraud-Dumaire
▼
Responsable communication



Marie Ferreira
▼
Assistante administrative et juridique

4

Année internationale des coopératives 2025



Année internationale des coopératives

Les coopératives construisent un monde meilleur

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est la 2ème édition pour les coopératives ! En 2012, les Nations Unies ont mis en évidence la contribution des coopératives pour le développement économique et leur impact pour la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale. Et, avec le même slogan !



L'Assemblée générale des Nations Unies a décrété 2025 Année internationale des coopératives, le 19 juin 2024. Elle encourage les pays, les institutions et les coopératives elles-mêmes à faire rayonner le modèle coopératif afin qu'il soit mieux connu du grand public et des États membres. Elle met en évidence les contributions des entreprises coopératives aux **objectifs de développement durable (ODD)** et au **développement social et économique** en général.

Le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) a mis à disposition :

- un **logo commun** qui représente des personnes unies du monde entier qui se connectent les unes aux autres pour construire un monde meilleur, en version couleur ou N&B.
- un **slogan** "Les coopératives construisent un monde meilleur"
- un site dédié, **2025.coop**

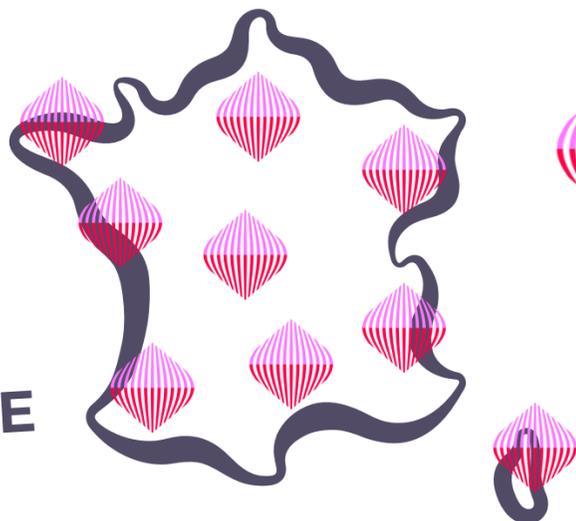
En tant qu'organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR coordonne l'Année internationale des coopératives au niveau national. Dans le cadre d'un comité de pilotage dédié, elle a élaboré une opération, le Tour de France de la flamme coopérative, et des outils afin de favoriser la création d'événements par ses membres et les coopératives partout sur le territoire.



Les coopératives démontrent l'importance de s'unir pour trouver des solutions aux défis mondiaux... Les coopératives sont le moteur du développement, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, du renforcement de la sécurité alimentaire, de l'aide aux entrepreneurs locaux sur les marchés, et bien plus encore... Vos efforts conjoints sont essentiels alors que notre monde est confronté à des défis complexes. Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU



TOUR DE FRANCE DE LA FLAMME COOPÉRATIVE



flamme
coopérative

CRÉATION D'UN LOGO DE LA FLAMME COOPÉRATIVE

Coop FR a réalisé un logo déclinable et adaptable de la flamme, utilisé pour ses Voeux 2025 et par certains de ses membres en janvier 2025.



Le Tour de France est une opération de l'Année internationale des coopératives 2025 qui se distingue par son ancrage territorial et la coopération avec les acteurs locaux : création d'un événement en région, porté par une ou plusieurs coopératives, associant le tissu coopératif local et soutenu par les fédérations et organisations coopératives nationales. Le Tour de France permet de présenter le Manifeste coopératif, d'échanger sur l'une des thématiques et de hisser la flamme coopérative pour l'Année internationale des coopératives.

Coop FR a imaginé une incarnation positive autour des valeurs coopératives telles qu'établies dans son [Manifeste coopératif](#), avec l'objectif de sortir des cercles habituels des personnes engagées dans le secteur coopératif pour toucher le grand public qui est au contact de nos coopératives, les sociétaires, les collaborateurs, les clients et fournisseurs.

Un **kit communication** comprend notamment : le logo de la flamme coopérative, une vidéo d'introduction, tous les visuels du Manifeste coopératif et son affiche, des éléments de langage sur l'Année internationale, le Tour de France de la flamme coopérative et le Manifeste coopératif...



S'associer à Coop FR et Vilette Makerz pour aider à transmettre symboliquement ces valeurs au travers de cette flamme coopérative est porteur de sens pour Mu. L'occasion de s'inscrire de manière plus large dans le mouvement coopératif et participer à la diffusion de ces valeurs le plus largement possible !, Margot Pejaudier, Associée et Designer éco-conception chez Coopérative Mu

Avec le soutien financier de la Chambre de Commerce et de l'Industrie d'Ile de France et de l'Ademe.



ÉCO-DESIGNÉE

Objet éco-designé par [Coopérative Mu](#) pour Coop FR, la flamme coopérative a été conçue dans un souci de son impact écologique, en excluant tout phénomène de pyrotechnie et en intégrant des critères de réemploi -avec ses 420 fils tissés- mais aussi de matières recyclables comme le bois. Elle a été réalisée par le Fablab [Vilette Makers](#) dont la communauté créative a mobilisé design, ingénierie, fabrication numérique et artisanat d'art.

SYMBOLE DE COOPÉRATION

La flamme coopérative symbolise la coopération grâce aux liens multiples qui se nouent et se dénouent, formant la diversité des coopératives. Les liens représentent l'entraide, l'inclusivité, et la connexion entre les coopératives. Les quatre couleurs représentent les quatre grandes familles de coopératives : coopératives d'entreprises, d'usagers, de production et multi-sociétaires.

DÉMOCRATIE, PARTAGE, COOPÉRATION, RESPONSABILITÉ

Symbole de continuité, d'unité et de complétude, le cercle est largement utilisé pour représenter la coopération et y graver ses quatre principes fondateurs : démocratie, partage, coopération et responsabilité. Chaque point du cercle est équidistant du centre, symbolisant l'égalité entre les membres d'une coopérative. Cela représente un environnement où chaque individu contribue de manière équitable à un but commun.



LANCEMENT EN FRANCE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES 2025

LE 21 NOVEMBRE 2024

Maison des Canaux, Paris

À quelques jours du lancement international à New Delhi par l'Alliance coopérative internationale, le mouvement coopératif réuni au sein de Coop FR a lancé le 21 novembre l'Année internationale des coopératives 2025 en France, en présence de la ministre chargée de l'ESS.

Jérôme Saddier, président de Coop FR, l'a rappelé, en adoptant une deuxième Année internationale des coopératives -la précédente a eu lieu en 2012- l'ONU confirme son engagement sans faille au modèle coopératif en tant que modèle économique.

Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale, dans son message vidéo, a salué la contribution économique de la France, premier pays coopératif en Europe. *"Fidèle à son histoire riche et éprouvée, le mouvement coopératif français apporte une contribution importante au niveau national et dans l'ensemble de la région européenne, en faisant preuve d'une forte résilience et en se projetant dans l'avenir."*

Marie-Agnès Poussier-Winsback, nouvellement nommée ministre de l'ESS, de l'Intéressement et de la Participation a rappelé la contribution économique des coopératives, qui fait d'elles une alternative puissante qui concilie performance économique et respect des valeurs.



Il n'est pas coutume dans le système des Nations Unies tout entier de manifester son intérêt pour un mode économique. Le modèle coopératif est selon l'ONU le modèle économique qui répond le mieux à la satisfaction des ODD et est le seul fait universel. Jérôme Saddier, président de Coop FR



Les coopératives sont la preuve que la performance ne s'oppose pas à l'éthique. L'éthique peut devenir un levier de croissance. Marie-Agnès Poussier-Winsback, ministre de l'ESS, de l'Intéressement et de la Participation



LANCEMENT EN FRANCE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES 2025

LE 21 NOVEMBRE 2024

Maison des Canaux, Paris

Dominique Schelcher (Coopérative U), Maud Sarda (Label Emmaüs), Roddy Laroche (coopérative UTOP) et Amélia Tiscornia (SCOPING) ont témoigné des principes coopératifs qui irriguent le modèle coopératif :
« Le modèle coopératif permet aux femmes et aux hommes de construire des biens communs au service d'une économie performante et d'une société plus juste et plus durable. »

- **Nous travaillons pour un autre modèle économique qui fait notre fierté ;**
- **nous pratiquons le pouvoir partagé ;**
- **nous croyons en la coopération, l'entraide ;**
- **nous agissons pour la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ;**
- **oui, le mouvement coopératif fait notre succès ! »**

Après la lecture du [Manifeste](#), chacun d'entre eux a partagé un principe au regard de sa pratique coopérative :
« le principe 1 homme = 1 voix est un pilier de notre résilience », D.Schelcher ;
« la lutte coopérative est moderne », M. Sarda ;
« les coopératives d'habitants transforment notre rapport à la propriété individuelle », R. Laroche ;
« La démocratie dans l'entreprise est quelque chose qui se cultive et assure la pérennité de l'entreprise », A. Tiscornia.

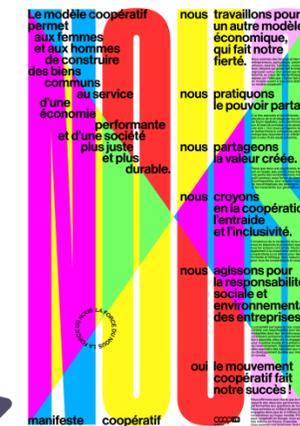
Les quatre témoins coopérateurs et coopératrices ont hissé la flamme coopérative, très applaudie.



Benoît Hamon, président d'ESS France, était invité à réagir au Manifeste dont il a salué la démarche pour faire connaître la force de la coopération. « Une force indiscutable. » Selon l'ancien ministre de l'ESS, parce que le modèle coopératif propose un modèle de propriété collective de la richesse, qu'il transforme en pouvoir collectif, les entreprises coopératives paraissent être le mieux placées pour les transitions.

CRÉATION D'UNE AFFICHE

Coop FR a réalisé une affiche du Manifeste coopératif pour affirmer fièrement "la force du nous". Une version imprimable en noir et blanc est toutefois [téléchargeable](#).





LANCEMENT EN FRANCE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES 2025

LE 21 NOVEMBRE 2024

Maison des Canaux, Paris

Le Tour de France de la flamme coopérative a été annoncé lors du lancement de l'Année internationale des coopératives.

Soutenu par les fédérations membres de Coop FR, plusieurs étapes du Tour de France ont été dévoilées :

Thomas Meyer, vice-président de WE COOP, les coopératives d'artisans et d'entrepreneurs, a donné rendez-vous à Caudan dans le Morbihan, le 17 avril, à l'initiative des coopérative MCS (Morbihan Chauffage Sanitaire) et CAB (Coopérative des Artisans du Bois et de la Couverture).

Jean-Luc Hall, secrétaire général de la Coopération Maritime, a confirmé l'accueil de la flamme dans le cadre de son congrès, sur l'île de Noirmoutier en Vendée qui compte 250 coopérateurs, 4 types de coopératives : les sauniers de la Coopérative de Sel de Noirmoutier, les cultivateurs de la pomme de terre de Noirmoutier, les conchyliculteurs et les marins-pêcheurs de la coopérative de pêche.

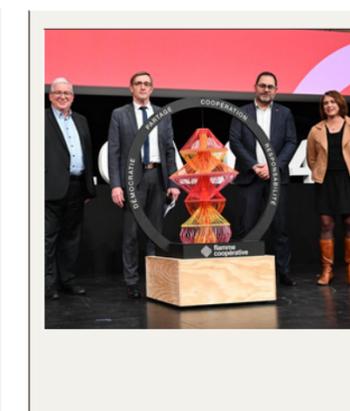
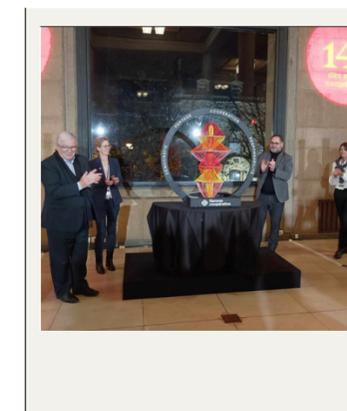
Marie-Noëlle Lienemann, présidente des Coop'HLM, a confirmé la part active des coopératives HLM au trajet de la flamme coopérative, à Anglet, en Bretagne, à Avignon, en région parisienne... La flamme sera également bienvenue à la convention de la Fédération des Coop'HLM et lors du Congrès HLM.

Matthieu Pasquio, directeur général adjoint de La Coopération Agricole, a quant à lui révélé l'accueil de la flamme lors de leur Congrès en décembre 2024 et d'autres rendez-vous courant 2025.



C'EST PARTI !

La flamme coopérative a fait étape pour la première fois le 25 novembre au Conseil économique, social et environnemental pour l'événement anniversaire des 140 ans de la **Confédération Générale des Scop et des Scic**. Jérôme Saddier l'a confiée à son président et sa déléguée générale, **Jacques Landriot et Fatima Bellaredj**. Jacques Landriot l'a à son tour remis à **Dominique Chargé**, président de **La Coopération Agricole** lors de son congrès le 18 décembre.



TOUR DE FRANCE DE LA FLAMME COOPÉRATIVE



ILS L'ONT HISSÉE !

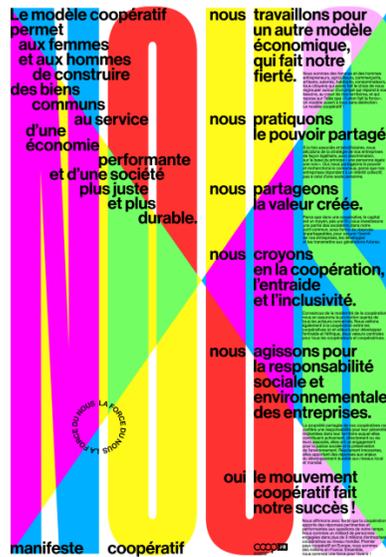
Plus d'une quinzaine d'événements ont déjà accueilli la flamme coopérative et une vingtaine à venir, de Lille à Marseille, en passant par Strasbourg, Noirmoutier, Salins-les-Bains, Bordeaux...



DATES DES ÉVÉNEMENTS 2025

- 03/02/2025 à Paris
- 15/03/2025 à Verrières-le-buisson (Essonne)
- 18/03/2025 à Bruxelles
- 20/03/2025 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine)
- 17/04/2025 à Caudan (Morbihan)
- 26/04/2025 à Tarnos (Landes)
- 26/04/2025 à Saint Maximin La Sainte Baume (Var)
- 15/05/2025 à Nanterre (Hauts-de-Seine)
- 15/05/2025 à Valence (Drôme)
- 16/05/2025 au Mans (Sarthe)
- 21/05/2025 à La Roche-sur-Yon (Vendée)
- 22/05/2025 à Rocheservière (Vendée)
- 23/05/2025 à Strasbourg (Bas-Rhin)
- 27/05/2025 à Bordeaux (Gironde)
- 02/06/2025 à Paris
- 02/06/2025 à Paris
- 04/06/2025 à Paris
- 05/06/2025 à Marseille (Bouches-du-Rhône)
- 11/06/2025 à Saintes (Charente Maritime)
- 19/06/2025 à Toulouse (Haute-Garonne)
- 19/06/2025 à Bordeaux (Gironde)
- 05/07/2025 à Rochdale (Royaume-Uni)
- 17/09/2025 à Montpellier
- 23/09/2025 à Paris
- 23/09/2025 à Paris
- 24/09/2025 à Noirmoutier (Vendée)
- 04/10/2025 à Lorgues (Var)
- 09/10/2025 à Salins-les-Bains (Jura)
- 16/10/2025 à Paris
- 17/10/2025 à Yvré l'Évêque (Sarthe)
- 23/10/2025 à Haut-Mauco (Landes)
- 29/10/2025 à Bordeaux (Gironde)
- 17/11/2025 à Lille (Nord)
- 26/11/2025 à Angers (Maine et Loire)
- 28/11/2025 à Nantes (Loire Atlantique)
- 05/12/2025 à Saint-Pierre-du-Mont (Landes)





manifeste coopératif

Le modèle coopératif permet aux femmes et aux hommes de construire des biens communs au service d'une économie performante et d'une société plus juste et plus durable.

nous travaillons pour un autre modèle économique qui fait notre fierté.

Nous sommes des femmes et des hommes entrepreneurs, agriculteurs, commerçants, artisans, salariés, habitants, consommateurs, tous citoyens qui avons fait le choix de nous regrouper autour d'un projet qui répond à nos besoins, au coeur de nos territoires, et qui repose sur l'idée que "l'union fait la force". Un modèle ouvert à tous sans distinction. Le modèle coopératif !

nous pratiquons le pouvoir partagé.

À la fois associés et bénéficiaires, nous décidons de la stratégie de nos entreprises de façon égalitaire, sans discrimination, sur la base du principe « une personne égale une voix ». Oui, nous partageons le pouvoir et recherchons le consensus, parce que nos entreprises répondent à un intérêt collectif, pas à celui d'une seule personne.

nous partageons la valeur créée.

Parce que dans une coopérative, le capital est un moyen, pas une fin, nous investissons une partie des excédents dans notre outil commun, sous forme de réserves impartageables, pour assurer l'avenir de nos entreprises, les développer et le transmettre aux générations futures.

nous croyons en la coopération, l'entraide et l'inclusivité.

Convaincus de la modernité de la coopération, nous en assurons la promotion auprès de tous les acteurs concernés. Nous veillons également à la coopération entre les coopératives ici et ailleurs pour développer l'entraide et l'éthique, deux valeurs centrales pour tous les coopérateurs et les coopératrices.

nous agissons pour la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

La propriété partagée de nos coopératives nous confère une responsabilité pour leur pérennité. Implantées dans leur territoire auquel elles contribuent activement, directement ou via leurs associés, elles ont un engagement pour la justice sociale et la préservation de l'environnement. Résolument innovantes, elles apportent des réponses aux enjeux du développement durable aux niveaux local et mondial.

oui le mouvement coopératif fait notre succès !

Nous affirmons avec fierté que la coopération apporte des réponses pertinentes et performantes aux questions de notre temps. Nous sommes un milliard de personnes engagées dans plus de 3 millions d'entreprises coopératives au niveau mondial. Premier pays coopératif en Europe, nous sommes des millions en France. Ensemble, nous sommes une force pour l'avenir !



**TÉLÉCHARGER LA
VERSION EN N&B**

5

Relations institutionnelles

L'ESS tarde à trouver son ministère de tutelle au sein du Gouvernement Attal

Coop FR s'est associée à ESS France dans son message au nouveau Gouvernement Attal sur **l'importance de maintenir l'Économie sociale et solidaire à Bercy**, afin de stabiliser les interlocuteurs gouvernementaux de l'ESS, déplorant que l'ESS n'apparaisse dans aucun intitulé de portefeuille ministériel.

Si le décret du 24 janvier 2024 relatif aux attributions du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique confirme le maintien de l'ESS dans son giron, ainsi que la tutelle sur le délégué ministériel à l'économie sociale et solidaire, ce n'est que par un décret du 6 mars que l'ESS est officiellement intégrée au portefeuille d'Olivia Grégoire, ministre déléguée, chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation.

Rencontre de Coop FR et de la délégation ministérielle à l'ESS

Rencontre fructueuse le 4 avril entre une délégation de Coop FR* conduite par son président Jérôme Saddier et **Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS**, et son équipe.

Quatre sujets principaux ont été abordés :

- Le Panorama des entreprises coopératives et la question des **données statistiques**
- Les **spécificités coopératives** et l'identification du fait coopératif dans toutes les mesures économiques et directives européennes
- L'Europe et l'International : la **reconnaissance du modèle coopératif** et l'Année internationale des coopératives en 2025
- Le fonctionnement du **Conseil supérieur de la coopération**.

**Délégation de Coop FR :
Thibault Bussonnière, La Coopération Agricole,
Christiane Chateauvieux, Habicoop, Thomas Meyer,
FFCGA-WE COOP, Emmanuel-Georges Michelin,
Groupe BPCE et Jérôme Saddier, Crédit Coopératif.*



Maxime Baduel a confirmé son soutien au mouvement coopératif et son intérêt pour l'Année internationale des coopératives proclamée par les Nations Unies pour 2025 qui fera rayonner l'ESS dans son ensemble.

Coop FR transmet ses recommandations sur la loi Pacte 2 à Olivia Grégoire

Dans un courrier du 19 mars 2024, Jérôme Saddier, président de Coop FR, a transmis à Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, les recommandations de Coop FR, en tant qu'organisation représentative du mouvement coopératif français, relatives à la loi Pacte 2 dans le but de renforcer l'économie sociale et solidaire en France.

Les 4 recommandations de Coop FR :

1. **Valorisation** du modèle coopératif
2. **Levée des barrières** spécifiques de financement
3. **Équité** des systèmes de notation extra-financière :
4. Mesure de **simplification**

« Coop FR soutient les objectifs de la Loi Pacte 2 tout en soulignant la nécessité de tenir compte des besoins et des spécificités des coopératives dans son application. En adoptant nos recommandations, les pouvoirs publics peuvent contribuer à renforcer le rôle des coopératives dans l'économie française et à promouvoir un développement économique durable et solidaire. »

5

Relations institutionnelles

Relations avec l'Administration

Après une première rencontre avec la nouvelle cheffe du Bureau de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Investissement à Impact (BESSII), Evelyne Ahipeaud, et son adjointe Elisabeth Millard le 9 avril dans le cadre de la **convention pluriannuelle** qui les lie, Coop FR les a reçu dans ses locaux afin d'échanger sur les travaux en cours et l'éventuel soutien du BESSII dans le cadre de l'Année internationale des coopératives en 2025.

Mme Ahipeaud a participé à l'événement de lancement de l'Année internationale des coopératives, le 21 novembre à Paris.

Une nouvelle ministre pour l'ESS, l'intéressement et la Participation

Le président de Coop FR a adressé les félicitations du mouvement coopératif dans un courrier du 30 septembre à **Marie-Agnès Poussier-Winsback**, nommée ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargée de l'Économie sociale et solidaire, de l'Intéressement et de la Participation.

« La présence au sein du gouvernement d'un Ministère en charge de l'ESS n'ayant été jusqu'ici jamais acquise, cette nomination dans une forme de continuité est assurément un signe positif adressé à l'ensemble des acteurs de l'ESS, donc à nos coopératives qui en sont l'une des composantes. »

Outre la contribution des coopératives à l'économie, il a également attiré l'attention de la ministre sur le fait que l'année 2025 a été décrétée « Année internationale des coopératives » par l'ONU.

RÉVISION COOPÉRATIVE

Dans le cadre de sa convention pluriannuelle avec le Bureau de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Investissement à Impact (BESSII), Coop FR met à jour la liste des réviseurs coopératifs agréés.



RÉVISION COOPÉRATIVE



Mme Poussier-Winsback a répondu favorablement à l'invitation de Coop FR d'ouvrir l'événement de lancement de l'Année internationale des coopératives le 21 novembre.



En lançant cette Année internationale des coopératives, nous répondons à une aspiration profonde de plus en plus ancrée dans la société française, la recherche d'un capitalisme plus moral, plus humain et plus responsable. Marie-Agnès Poussier-Winsback, ministre de l'ESS, de l'Intéressement et de la Participation

5

Relations institutionnelles

Audition de Coop FR par Paul Midy, rapporteur du budget de l'ESS

Coop FR a été auditionnée le 4 octobre 2024 par Paul Midy, rapporteur du budget de l'ESS, dans le cadre d'une table ronde coopérative, en présence d'Emmanuel-Georges Michelin, membre du Bureau de Coop FR, et Bastien Sibille, secrétaire général.

Ils ont rappelé la **contribution économique des coopératives**, chiffres à l'appui. Il a également été rappelé le rôle des coopératives et des associations dans l'innovation sociale. Ont également été auditionnés lors de cette table ronde la CG Scop et Scic et les Licoornes.

Des propositions ont été faites pour aider au financement des coopératives.



PLF 2025 : Mobilisation de l'ESS

Les coupes budgétaires annoncées ainsi que les diminutions des dotations aux collectivités territoriales affectant jusqu'à 25 % du budget dédié au développement de l'ESS ont eu un effet mobilisateur pour les acteurs de l'ESS. La mobilisation a abouti à une **augmentation de la ligne ESS de 10 millions d'euros** en comparaison avec le budget exécuté de 2024, avec le soutien du gouvernement.

Plusieurs **amendements** ont été déposés par les différentes fédérations coopératives en première lecture du Projet de Loi de Finances 2025 par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire. Coop FR a transmis à ESS France

certaines de ces amendements pour compléter sa liasse.

Les amendements coopératifs portent sur :

- l'utilisation du **dispositif Madelin** pour les coopératives ESUS : au même niveau que les Jeunes entreprises innovantes de la recherche
- le crédit d'impôt en faveur de la souscription par les associés coopérateurs de **parts sociales** dans une société coopérative d'entreprises (WE COOP et la Coopération Maritime)
- **l'alignement du régime fiscal** des plus-values pour un associé d'une Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) sur celui d'un associé en Scop (CG Scop)
- le crédit d'impôt au titre des **charges de mécanisation collective** (FNCuma)
- un amendement gouvernemental sur la **baisse du taux de TVA sur les logements sociaux** (soutenu par Habicoop)

6

Représentation



ESS FRANCE

Coop FR siège au sein d'ESS France et compte 2 administrateurs, 2 suppléants et 1 représentant au bureau. Elle participe aux instances d'ESS France et aux groupes de travail.

ESS France s'est notamment concentrée en 2024 sur le renouvellement de ses instances, le Congrès de l'ESS et les attaques à l'encontre du budget de l'ESS dans le cadre du projet de loi de finances 2025.

Élection à la présidence d'ESS France

Suivant un processus démocratique, le conseil d'administration d'ESS France a élu le 10 avril **Benoît Hamon**, directeur général de SINGA Global comme futur Président d'ESS France. Il succède officiellement à Jérôme Saddier le 12 juin lors du Congrès de l'ESS organisé à l'occasion des 10 ans de la loi ESS de 2014.

Les trois candidats à la Présidence d'ESS France ont répondu le 15 mars à la sollicitation du conseil d'administration de Coop FR sur leur vision du modèle coopératif afin d'éclairer son vote.

Coop FR a félicité Benoît Hamon pour son élection et salué sa "profonde connaissance des coopératives".



Les coopératives françaises, qui sont fortement présentes dans de nombreux secteurs d'activité économiques et qui se distinguent par la performance de leur modèle d'entreprise, sont fières de leur appartenance à l'ESS avec tous ses acteurs qui partagent une vision plus durable et plus humaine de l'économie. Elles comptent sur **Benoit Hamon, fin connaisseur de leurs réalités et de leurs enjeux, pour amplifier leur voix collective à destination des pouvoirs publics et des citoyens.** Jérôme Saddier, président de Coop FR

6

Représentation

Congrès de l'ESS

Les 12 et 13 juin, le Centre international de conférences de Sorbonne Université à Jussieu a accueilli plus de 1 200 participants pour le Congrès des 10 ans de la loi ESS organisé par ESS France. À l'objectif de départ de construire un nouvel imaginaire de l'ESS s'est ajoutée une forte mobilisation contre l'extrême-droite, au regard du contexte politique.

L'économie sociale et solidaire fête en juillet les dix ans de la loi de 2014 qui la définit et se tourne vers **Benoît Hamon, nouveau président d'ESS France**, pour accompagner un changement d'échelle qu'il appelait de ses vœux lorsqu'il était ministre en charge de l'ESS. Le Congrès a aussi été l'occasion de remercier **Jérôme Saddier** pour ses cinq années à la tête de l'ESS qu'il a su fédérer en une seule famille et affirmer la dimension politique de l'ESS.

Le Congrès de l'ESS 2024 fera date, par le contexte politique à la suite des résultats des élections européennes et l'annonce du Président de la République de la dissolution de l'Assemblée Nationale mais aussi par la prise de parole historique du gouvernement en faveur de l'ESS qui a réaffirmé le soutien de la puissance publique à cet "entreprendre autrement" soucieux de l'intérêt général. **Bruno Le Maire, ministre de l'Économie**, intervenu en clôture a notamment salué le succès des banques mutualistes, des assureurs et du modèle coopératif de la Coopération Agricole, "dominant et inspirant".

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, était très émue de saluer les acteurs de l'ESS et Jérôme Saddier auprès duquel elle a nourri une conviction sincère vis-à-vis de l'ESS qu'elle a qualifiée de "forme de République du lien".



[TOUT SAVOIR SUR LE CONGRÈS DE L'ESS](#)

Un manifeste et une résolution

Un [Manifeste](#) intitulé « *Nous imaginons un futur où l'Économie Sociale et Solidaire serait la norme !* » réaffirme les objectifs des acteurs de l'économie sociale et solidaire d'« orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique », ambition déjà détaillée dans la [Déclaration d'engagement](#) de l'ESS « *Pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir* » de décembre 2021.

Ce manifeste, issu de la Grande consultation d'ESS France, est un premier texte qui servira d'appui à l'élaboration d'une stratégie de développement de l'ESS devant être adoptée par le gouvernement en 2025. Il porte sur 4 axes principaux : l'imaginaire mobilisateur de l'ESS, les engagements politiques des acteurs de l'ESS, une place nouvelle pour la société civile dans les planifications, un appel à l'action collective.



ESS France publie également une [résolution](#) intitulée « Face à l'extrême-droite, les acteurs de l'ESS appellent à l'engagement ». Cette résolution présentée en clôture du Congrès est proposée à l'adoption de toute organisation de l'ESS qui souhaiterait la soutenir.

Quand les temps sont durs, ce sont les modèles de l'économie sociale et solidaire qui résistent le mieux aux tempêtes économiques mais aussi ceux que l'on appelle à la rescousse quand les solidarités vacillent et les principes démocratiques chancèlent. Benoît Hamon, président d'ESS France

6

Représentation

Dispositif permanent de plaidoyer

Coop FR participe au dispositif permanent de plaidoyer d'ESS France.

Benoît Hamon, en tant que président d'ESS France, a introduit la séance de rentrée le 2 septembre en précisant les contours de l'activité de plaidoyer de l'organisation, avec une approche pro-active et en concertation avec les membres.

Elle se formalisera par une double dimension communication et plaidoyer, et des prises de position. B. Hamon a présenté les priorités de plaidoyer d'ESS France lors de l'événement de rentrée le 23 septembre.

Lettre ouverte d'ESS France au Premier ministre

En tant que représentants des familles de l'économie sociale et solidaire, les membres du Bureau d'ESS France ont adressé le 31 octobre 2024 [une lettre ouverte au Premier Ministre Michel Barnier](#) pour exprimer unanimement leurs profondes inquiétudes sur les conséquences sociales du budget annoncé dans le projet de loi de finances 2025, pour le premier kilomètre de l'intérêt général que les entreprises et organisations de l'ESS assurent sans relâche.

Budget ESS 2025

ESS France a pris connaissance du projet de loi de finances pour 2025 déposé le 10 octobre dernier à l'Assemblée nationale et réagit avec inquiétude dans un communiqué daté du 11 octobre.

« La baisse des crédits de Bercy consacrés à l'économie sociale et solidaire prend la forme d'une humiliation par son ampleur (-25%), par la comparaison avec les autres dépenses du budget sur du programme stratégies économiques de l'Etat (qui elles sont épargnées par les coupes), par la forme indifférenciée de son application à l'ensemble des mesures concernées.(...)»

Les acteurs de l'ESS se sont fortement mobilisés contre le PLF 2025, notamment lors d'une conférence de presse le 16 octobre afin de présenter les coupes pour les budgets des solidarités de proximité touchant les acteurs non-lucratifs en particulier et plus généralement le champ de l'économie sociale et solidaire.

BONNES PRATIQUES

Coop FR a été interviewée dans le cadre de la réflexion d'ESS France sur le Guide d'amélioration des bonnes pratiques. Coop FR a rédigé plusieurs rapports sur ses bonnes pratiques, en s'inspirant du Guide. Le dernier couvre la période 2017-2019.



On ne pouvait pas faire budget plus déconnecté du réel, des besoins du terrain et du quotidien des Français. **Les millions de bénévoles et employés de l'ESS subissent là une humiliation d'autant plus injuste qu'ils assurent partout en France, le 1er kilomètre de l'intérêt général. Nous mobiliserons toutes les voix de l'ESS dans les territoires pour combattre cette injustice.** Benoît Hamon, président d'ESS France

A l'issue d'une véritable bataille, la ligne ESS a été augmentée de 10 millions d'euros par rapport à 2024, avec le soutien du gouvernement.



PLF 2025 : « UN BUDGET INSCONSCIENT »

6

Représentation

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION

Coop FR assure la coordination de la représentation de la coopération au sein du Conseil supérieur de la coopération (30 représentants, 9 membres au bureau) et assure un appui au secrétariat du CSC (instruction des dossiers, préparation des projets d'avis, agréments réviseurs). Son Bureau s'est réuni tous les mois, sous la présidence de Jérôme Saddier et de Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS.

Plénière du 22 avril 2024

Le Conseil supérieur de la coopération s'est réuni en séance plénière le 22 avril dernier, sous la présidence de Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS, et en présence de Jérôme Saddier, président de Coop FR et du bureau du CSC. Bastien Sibille, nouveau secrétaire général de Coop FR, a été présenté à cette occasion.



Le CSC intervient en appui des politiques et décisions publiques prises dans le ressort ministériel d'Olivia Grégoire.

La feuille de route 2024 qui a été dressée en plénière du 7 décembre 2023 a retenu cinq sujets :

- Financement
- Développement de l'ingénierie
- Application de la CSRD à l'ESS
- Gestion des conflits d'intérêts
- Bilan de la révision coopérative

Chaque membre du bureau s'est saisi d'un des thèmes pour proposer une synthèse des enjeux et des objectifs qui a été présentée lors de la réunion plénière. Les travaux se sont poursuivis toute l'année.

Sorties du statut coopératif

Un courrier du 29 avril 2024 a été envoyé conjointement par Jacques Landriot, président de la CG Scop et Scic, et Jérôme Saddier, président de Coop FR et du Bureau du Conseil supérieur de la coopération, à Olivia Grégoire, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, en charge de l'Économie sociale et solidaire, afin de **l'alerter sur les dossiers de demandes de sortie du statut coopératif.**

Ils ont rappelé l'expertise du Bureau du CSC qui s'assure que les demandes de sortie du statut coopératif ne contreviennent pas aux principes coopératifs essentiels, et prononce un avis. S'appuyant sur un exemple récent, ils rappellent que la règle « silence vaut acceptation » ne saurait avoir pour finalité de déjuger le travail accompli dans l'intérêt public, et pour conséquence d'interdire tout recours que les membres de Coop FR seraient en droit d'exercer.

C'est dans un contexte de recherche de « simplification administrative », que les représentants de Coop FR et de la CG Scop et Scic demandent aux services de la Ministre **« d'assurer une réelle traçabilité et publicité des décisions prises à la suite de nos travaux, et le cas échéant de motiver les décisions contraires à nos avis que vous seriez amenée à prendre. »**

Plénière du 9 décembre 2024

Une plénière du Conseil supérieur de la coopération s'est tenue le 9 décembre à Bercy en présence de la Ministre déléguée à l'ESS Marie-Agnès Poussier-Winsback, de l'administration et des représentants du monde coopératif, membres du CSC. Au sommaire : Année internationale des coopératives, modalités de la révision coopérative et fonctionnement du Conseil.

6

Représentation

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Coop FR siège au sein du Conseil supérieur de l'ESS (4 représentants, un représentant au bureau et un représentant issu du Conseil supérieur de la coopération). Ses représentants participent aux différentes commissions.

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, en charge de l'Économie sociale et solidaire, a présidé le Conseil supérieur de l'ESS le 27 mai, aux côtés de Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS. L'occasion pour la ministre de revenir sur les enjeux :

- **D'évolutions législatives** attendues par le secteur afin de favoriser son développement
- De **financement** des acteurs
- De **visibilité** de l'ESS auprès du grand public

La ministre a fait le point sur sa feuille de route et annoncé un projet de loi sur l'ESS pour fin 2024-début 2025, notamment autour de l'accès au financement et à la commande publique, la création d'emplois et la place des salariés, l'organisation territoriale de l'ESS. La dissolution du 9 juin 2024 de l'Assemblée nationale n'a pas permis de poursuivre en ce sens.



Commission Égalité femmes-hommes dans l'ESS

Fatima Bellaredj, présidente de la commission Égalité Femmes-Hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS, a réuni les membres et experts de la commission en séminaire le 6 février à Bercy. Accueillie par le BESSII (ex-PESSII), Bureau de l'économie sociale et solidaire et de l'investissement à impact, la commission a mené une réflexion sur sa feuille de route autour des préconisations des anciens rapports triennaux sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS.

La commission a dressé un bilan positif de l'année écoulée, notamment des auditions qu'elle a menées notamment sur l'éga-conditionnalité et la gouvernance, et de l'organisation de la conférence sur la parité dans l'ESS du 30 novembre dernier. Ces axes de travail ont été poursuivis en 2024 avec un mot d'ordre « l'effectivité ».



Plusieurs auditions ont eu lieu en 2024 en matière de parité dans les instances, d'égalité économique et professionnelle, d'indicateurs, et d'attractivité des métiers.

+ [3 QUESTIONS À MAXIME BADUEL
SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS](#)

6

Représentation

Coop FR membre du bureau de la Plateforme RSE



Coop FR, l'un des membres au sein de son Pôle des entreprises et du monde économique depuis 2015, rejoint le bureau de la Plateforme RSE, représentée par **Quentin Pauchard**, titulaire du siège, responsable de la RSE à La Coopération Agricole.

Guillaume de Bodard a été élu Président pour un mandat renouvelable de deux ans le 26 mars. Il succède à Pierre Victoria.

En amont de cette élection, il a été procédé au renouvellement du bureau. Constitué de 14 représentants issus du monde économique, de la sphère syndicale, de la recherche, de la société civile et des institutions publiques, il accueille à présent trois vice-présidents : Bettina Laville (pôle des chercheurs et développeurs de la RSE), Geoffroy de Vienne (pôle des organisations syndicales de salariés) et Ghislaine Hierso (pôle des organisations de la société civile).

Coop FR, comme [la cinquantaine de membres](#) de la Plateforme, a contribué à élaborer la **feuille de route pluriannuelle 2024-2026**. Elle a été validée en assemblée plénière au début de l'été 2024 et rendue publique.

Nouvelle figure du bureau de la PFRSE, Coop FR a été choisie le 24 septembre par le Pôle économique comme **co-rapporteur de l'avis CSRD**, animé par Bettina Laville (Comité 21), du Collège des directeurs du développement durable. En tant que représentant de Coop FR, Quentin Pauchard a travaillé avec Jean-Paul Raillard, président de la Fédération Envie (Scop), son suppléant.



Groupe de la coopération au CESE

Un Groupe de la Coopération siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans la catégorie « Représentants des mutuelles, coopératives et chambres consulaires » : Jacques Landriot, président de la CG Scop et Scic, et Marie-Noëlle Lienemann, présidente de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM (Les Coop'HLM), y siègent. Dans la catégorie « Représentants des exploitants agricoles », Christophe Grison, président de la coopérative Valfrance, est désigné au nom de La Coopération Agricole.

Entre autres actions, le Groupe de la Coopération a co-organisé les 27 et 28 mars 2024 avec les groupes Entreprises et Agriculture, un atelier sur l'autonomie stratégique de l'Union européenne dans le cadre des Rencontres Européennes au CESE.



[SUIVEZ LE GROUPE DE LA COOPÉRATION SUR LINKEDIN](#)



De G. à D., J. Landriot, M-N Lienemann, C. Grison

7

Partenaires

Observatoire national de l'ESS

Coop FR est l'un des partenaires de l'Observatoire national de l'ESS. Depuis 2012, Coop FR confie à l'ONESS l'étude des données du Panorama des entreprises coopératives et du Top 100, qui paraissent tous les deux ans. La dernière édition a été publiée en 2024.



Recma

Coop FR est partenaire de l'association Recma qui publie la revue internationale de l'économie sociale et solidaire.



Le Labo de l'ESS

Coop FR adhère au club des amis du Labo de l'ESS, think tank qui construit, par un travail collaboratif, des axes structurants de l'économie sociale et solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires.



La Fabrique coopérative

Coop FR est adhérente à La Fabrique coopérative, seul réseau national des Coopératives d'Éducation à l'Entrepreneuriat Collectif (CEEC) qui réunit et encourage la coopération entre des acteurs variés dans toute la France.

SEMAINE DE L'ESS À L'ÉCOLE

De 2017 à 2023, Coop FR a été l'un des trois copilotes de la Semaine de l'ESS à l'École, avec L'ESPER et l'OCCE -et avant cela de la Semaine de la Coopération à l'École. Bien que n'étant plus l'un des partenaires, Coop FR continue à se faire le relai de cette opération de sensibilisation aux valeurs et pratiques de l'ESS auprès des plus jeunes.



[SEMAINESSECOLE.COOP](https://semainessecole.coop)

IDCOOP

Coop FR est membre du conseil d'administration du fonds de dotation IDCOOP qui favorise les initiatives, l'émergence et la réalisation de programmes et chaires de recherche contribuant au développement et la valorisation des modèles coopératifs et mutualistes.

MOOC de La Coopération Agricole

Coop FR soutient le MOOC sur la coopération agricole auquel elle a contribué à sa création et sa réactualisation, en tant que partenaire. La 9ème édition du Mooc de La Coopération Agricole a démarré le 1er avril, en partenariat avec l'INRAE, AgroParisTech, Sciences Agro Bordeaux et Agreenium.



[FUN-MOOC/LACOOPERATIONAGRICOLE](https://fun-mooc/lacooperationagricole)

Vie statutaire

Jérôme Saddier préside le conseil d'administration de Coop FR depuis le 17 janvier 2023.

+ CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2025 [MAJ MAI 2025]

Bastien Sibille a rejoint Coop FR le 22 avril, en tant que secrétaire général. Le conseil d'administration de Coop FR a annoncé la nomination de Bastien Sibille en tant que Secrétaire général le 15 avril. Il succède à Caroline Naett qui occupait ces fonctions depuis une vingtaine d'années.



Assemblée générale 2024 de Coop FR, accueillie par Pascal Pouyet, directeur général du Crédit Coopératif



Conseil d'administration

Le conseil d'administration de Coop FR s'est réuni quatre fois : les 30 janvier, 14 mars, 14 mai, et 8 octobre.



Bureau

Le Bureau s'est réuni quatre fois en 2024 : les 27 février, 2 avril, 24 septembre et 10 décembre.



Conseil d'administration de Coop FR au Crédit Coopératif, 30 septembre 2024

Assemblée générale

L'Assemblée générale 2024 s'est tenue le 18 juin au siège du Crédit Coopératif, suivie d'un séminaire du conseil d'administration sur les relations internationales et l'Année internationale des coopératives.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

La présentation du rapport d'activité 2023, témoigne d'une année riche en travaux des membres de Coop FR au sein des groupes de travail sur la différence coopérative et les spécificités du modèle coopératif.

8

Vie statutaire

GROUPES DE TRAVAIL

Communication

Le groupe communication s'est réuni régulièrement en visioconférence en 2024 afin de préparer la **publication de l'édition 2024 du Panorama des entreprises coopératives** et la **campagne sur le lancement de l'Année internationale** des coopératives.

Une réunion physique a eu lieu à La Coopération Agricole le 20 septembre, avec pour objectif d'élaborer la stratégie de communication commune dans le cadre de l'événement de lancement de l'Année internationale le 21 novembre.

Comité de pilotage Année internationale des coopératives 2025

Coop FR a créé un comité de pilotage pour l'Année internationale des coopératives qui s'est réuni dès le 7 juin afin de préparer en amont un projet pour 2025.

L'intelligence collective a ainsi permis la création de l'opération du Tour de France de la flamme coopérative, afin d'**affirmer la fierté coopérative**. Ce projet a démarré en septembre 2024.

Affaires publiques

Le groupe affaires publiques s'est réuni quatre fois sur le projet de loi **Simplification** et le **PLF 2025**.

INTERVENTIONS

Cours sur les coopératives à l'Université du Mans

Coop FR est partenaire de l'Université du Mans depuis 2004. Un cours de 15h est donné aux étudiants en **Master ESS à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion des entreprises de l'Université du Mans**, dirigé par Eric Bidet, responsable de la Chaire ESS. Après une interruption ces deux dernières années, les 15h de cours reprendront à la rentrée 2025.

En 2024, une conférence prévue en décembre a été repoussée au 28 mars 2025.



Prix Coop'Com La Coopération Agricole x CB News

La responsable communication de Coop FR a été invitée à rejoindre le jury du Prix Coop'Com de La Coopération Agricole organisé en partenariat avec CB News. Elle a ainsi participé à une matinée de délibération en mai et à la remise des Prix le 12 juin.

8

Vie statutaire

INTERVENTIONS

Intervention auprès des candidats à l'agrément de révision de coopérative agricole

Coop FR a présenté le 7 novembre 2024 "l'environnement coopératif" auprès des candidats à l'agrément pour être réviseur coopératif au sein de l'Association Nationale de Révision de la coopération agricole, organe de tutelle des fédérations agréées pour la révision.

Ces Fédérations sont agréées pour effectuer des missions de Révision au sein des coopératives agricoles (dont les CUMA) et unions de coopératives agricoles.



Intervention à l'Institut Catholique de Paris

Coop FR intervient depuis plusieurs années dans le **Master « Economie solidaire et logique de marché » à l'Institut Catholique de Paris** pour présenter le modèle et le mouvement coopératif. Le 25 septembre, la séance a été l'occasion d'échanger sur l'Année internationale des coopératives et la reconnaissance du modèle coopératif par l'ONU.

Présentation de l'Année internationale des coopératives au Club Coop Com de La Coopération Agricole

La direction de la communication de La Coopération Agricole a sollicité Coop FR, dans le cadre de son Club Coop Com pour présenter l'Année internationale des coopératives 2025 aux **responsables communication de coopératives agricoles**, le 5 novembre 2024 au Conseil économique, social et environnemental. Cette présentation a été l'occasion de dévoiler en primeur les dispositifs qui seront mis à disposition par Coop FR pour l'Année internationale des coopératives 2025 : le Tour de France de la flamme coopérative et le Manifeste coopératif.



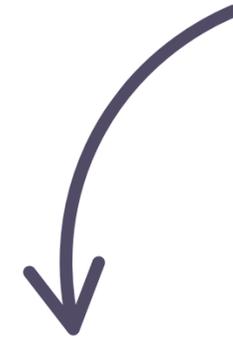
Club Coop Com de La Coopération Agricole

9

Communication

COMMUNIQUER PAR LA PREUVE

Coop FR a valorisé les témoignages de coopératives et interviews de dirigeant.e.s dans sa communication digitale (LinkedIn, Facebook, X)



1 Panorama des entreprises coopératives, 2024

Le Panorama des entreprises coopératives est le seul outil d'observation des entreprises coopératives en France.

Le Panorama des entreprises coopératives 2024 a été réalisé en collaboration avec l'Observatoire national de l'ESS, porté par ESS France. Tous les deux ans, la collecte des données permet d'actualiser les chiffres clés et l'analyse sectorielle.

Les différentes fédérations et organisations membres de Coop FR contribuent à cette publication phare qui permet de rendre visible le poids de la Coopération mais aussi de connaître et comprendre le modèle entrepreneurial coopératif. **Des thématiques et des témoignages** sont identifiés dans le cadre des travaux du groupe communication.

Une dizaine de témoignages
**DES CHIFFRES
DES ANALYSES
DES FOCUS**

DES LE SAVIEZ-VOUS?

+ PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, ÉDITION 2024

L'édition 2024 du Panorama des entreprises coopératives a été publiée en mai 2024. Une synthèse en français et en anglais a été publiée en juin 2024.



Communication

2 Étude sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les coopératives, 2024

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2024, Coop FR a publié son étude actualisée sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans les coopératives, reposant sur de nombreux indicateurs (contrats de travail, rémunération, parité...).

Cette nouvelle édition propose de rendre compte de manière générale de l'index d'égalité professionnelle et présente des bonnes pratiques mises en œuvre au sein des réseaux et des coopératives elles-mêmes.

L'étude a été menée par l'Observatoire national d'ESS France pour Coop FR.

Principaux enseignements de l'étude 2024 :

- Les coopératives sont **un modèle entrepreneurial mixte**
- L'analyse de la répartition genrée par types de contrats de travail ne révèle **pas de différences significatives entre les femmes et les hommes.**
- En moyenne, **les hommes gagnent 11,2% de plus** que les femmes dans les coopératives, contre 17,9% dans le reste de l'économie privée (hors ESS).
- La **non-mixité importante dans la gouvernance** ne s'explique pas seulement par l'effet sectoriel.
- **L'index égalité professionnelle coopératif médian se situe au-dessus** de celui de l'ensemble de l'économie et varie selon la taille des entreprises coopératives.
- Les coopératives, confrontées comme l'ensemble de la société aux inégalités de genre, **se mobilisent pour faire progresser l'égalité** entre les femmes et les hommes.



30 MINUTES POUR UNE IDÉE

Coop FR a inauguré le nouveau rendez-vous du Labo de l'ESS en présentant en ligne son étude sur l'égalité femmes-hommes dans les coopératives, le 24 avril 2024 à une trentaine de participants.



ÉTUDE ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES COOPÉRATIVES, 2024

TÉMOIGNAGES DE FEMMES EN COOPÉRATIVE

Coop FR a interrogé deux femmes sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les coopératives, à l'occasion du 8 mars 2024.

Eva Mellot
responsable communication et développement, coopérative Triangle a créé "Femmes Artisans Artipôle", un groupe de femmes dirigeantes, salariées et conjointes d'artisans



Donner envie aux femmes de s'impliquer dans la vie de la coopérative, notamment en devenant membre du conseil d'administration.

WWW.ENTREPRISES.COOP



Reine Grosheny
présidente du Conseil de surveillance de Coop Atlantique engagée bénévole sur ses valeurs de coopération



Il faut apprendre à prendre la parole, en toute liberté, oser affirmer que la place de la femme dans notre société est fondamentale.

WWW.ENTREPRISES.COOP



9

Communication

3 Lancement de l'Année internationale des coopératives

La phase de lancement de l'Année internationale des coopératives en France a visé à fédérer et mobiliser toutes les forces vives du mouvement coopératif autour de l'identité coopérative.

Coop FR a impulsé un Tour de France de la flamme coopérative avec pour objectif de déployer la puissance de communication du mouvement coopératif dans les territoires et sur les réseaux sociaux, grâce à une stratégie collective.

Le Manifeste coopératif, élaboré collectivement, a fait l'objet d'une **communication synchronisée** de l'ensemble des fédérations et organisations membres de Coop FR, en amont et lors du lancement à Paris, le 21 novembre 2024.

Un **kit communication** a été élaboré à l'usage de l'ensemble des membres de Coop FR :

- logo de l'AIC 2025, de l'ONU
- logo et charte de la flamme coopérative
- bannière pour les signatures mails
- Manifeste coopératif (accroches, affiche, texte, guide d'utilisation)
- présentation et éléments de langage sur l'AIC 2025, le Tour de France de la flamme coopérative, le Manifeste, les chiffres clés...
- les outils de communication sur le modèle coopératif et la contribution économique des entreprises coopératives
- les vidéos sur l'identité coopérative
- la vidéo ["Et si... les coopératives pour un monde meilleur"](#) actualisée avec le logo de l'AIC 2025, de la flamme coopérative, et de l'ensemble des membres de Coop FR.

+ [PAGE DÉDIÉE AIC 2025 SUR LE SITE DE COOP FR](#)

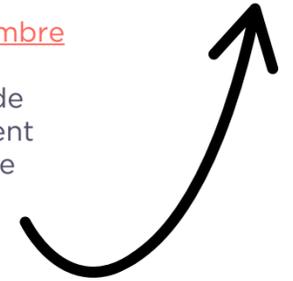
▶ [REPLAY DE L'ÉVÉNEMENT](#)

Un **événement de lancement de l'Année internationale des coopératives** a réuni plus d'une centaine de personnes à la Maison des Canaux à Paris, et en ligne, le 21 novembre 2024, occasion d'une grande campagne digitale, principalement sur LinkedIn. Afin d'ouvrir les inscriptions au public, une campagne d'adhésion aux valeurs et à l'identité coopérative a démarré dès le 21 octobre. Pendant un mois, les messages relatifs aux principes coopératifs et aux spécificités du modèle, aux enjeux de l'Année internationale et au programme de l'événement de lancement ont été largement partagés sur LinkedIn, avec une hausse nette des abonnés à la page de Coop FR qui passe alors la barre des 5 000 abonnés.

Une deuxième séquence a permis de communiquer sur les coopérateurs et coopératrices qui avaient la responsabilité de hisser la flamme coopérative et, ainsi, sur la diversité des modèles coopératifs.

+ [COMMUNIQUÉ DU 12 NOVEMBRE 2024](#)

UNE COMMUNICATION SYNCHRONISÉE LE JOUR J
L'ensemble des membres de Coop FR a communiqué de manière synchronisée sur LinkedIn en amont de l'événement de lancement de l'Année internationale des coopératives.
« Ensemble, allumons la flamme ! » et [le 21 novembre 2024 sur le Manifeste coopératif dévoilé](#) lors de l'événement de lancement de l'Année internationale des coopératives.



9

Communication

4 Communication digitale

Coop FR a poursuivi sa dynamique sur les réseaux sociaux, **en privilégiant le réseau social LinkedIn**, dont la hausse des abonnés (+1 200) en témoigne. Les réseaux sociaux Facebook et X stabilisent leur nombre d'abonnés mais leur engagement est nettement inférieur.

Coop FR a maintenu jusqu'en juin 2024 ses campagnes digitales **#StoryCoop** qui met en lumière une coopérative en quelques chiffres et actions clés et **#LeSaviezVous** qui donne des clés de compréhension ou d'information sur le modèle coopératif.

Une campagne sur **l'égalité entre les femmes et les hommes dans les coopératives** a été postée à l'occasion de la publication de l'étude de Coop FR, en mars 2024. Occasion de publier deux témoignages de coopératrices.

Le 13 mai 2024, Coop FR a débuté sa campagne digitale sur **l'édition 2024 du Panorama des entreprises coopératives**. Une première séquence a démontré la contribution économique et social des entreprises coopératives, avec des infographies de chiffres clés. Une deuxième séquence a fait valoir les spécificités du modèle coopératif (capital patient, principes coopératifs...). Enfin, des témoignages et des focus ont apporté la preuve de la réponse coopérative aux enjeux de société.

Mais c'est avec le **lancement de l'Année internationale des coopératives** au niveau français et mondial, en novembre 2024, que Coop FR a vu ses plus forts taux d'engagement grâce à une campagne intensive d'inscription à l'événement de lancement particulièrement relayée.

CAMPAGNE #STORYCOOP



CAMPAGNE #LESAVIEZ-VOUS?



+ WWW.ENTREPRISES.COOP



MOOC RSE & AGRO-ALIMENTAIRE

Coop FR s'est mise au service du **MOOC RSE & Agro-alimentaire** de La Coopération Agricole en septembre 2024, en acceptant de tourner une vidéo sur le poids des coopératives agricoles et plus généralement de l'ensemble des entreprises coopératives.



9

Communication

4 Communication digitale

Coop FR a célébré la **Journée internationale des coopératives** en publiant une série de posts sur les réseaux sociaux sur le poids de la coopération dans le monde et les principes qui guident les coopératives. Trois **témoignages de coopératives** ont illustré la façon dont les coopératives, en France, construisent un monde meilleur : Coop Atlantique, La Coopérative Welcoop et Koateco.

Elle a également relayé le **top départ des célébrations de l'Année internationale des coopératives**, dès le 9 juillet, date officielle du lancement par l'ONU à New-York. Le 23 octobre, elle a communiqué sur le nouveau logo de l'Année internationale des coopératives, en accès libre pour les organisations et fédérations coopératives.



Journée Internationale des Coopératives
Les Coopératives Construisent un Avenir Meilleur pour Tous
6 juillet 2024



Enfin, Coop FR a relayé les communications de l'Alliance coopérative internationale en direct de New Delhi en Inde qui a accueilli la conférence mondiale des coopératives.

LES FONDAMENTAUX

Son post de célébration des **77 ans de la loi du 10 septembre 1947** portant statut de la coopération a été l'un des posts les plus partagés pour Coop FR sur LinkedIn, suivi par des posts pédagogiques sur ce qui fonde l'entreprise coopérative.



- RÉSEAUX SOCIAUX**
Abonnés au 31 décembre 2024
- LinkedIn 5 000 abonnés (5 580 au 1er juin 2025)
 - Facebook 1 800 abonnés
 - X 6 000 abonnés
 - Chaine Youtube de Coop FR [youtube/CoopFR.com](https://www.youtube.com/CoopFR.com)

NEWSLETTERS

Newsletter interne, hebdomadaire : plus de 200 abonnés, membres et partenaires ; 41 numéros en 2024.

Newsletter publique, mensuelle : 2 300 abonnés directement sur le site ; postée sur les réseaux sociaux.

- WWW.ENTREPRISES.COOP**
71% des visites viennent de France, 4,3% de l'Allemagne, 3,3% des États-Unis, 1,4% du Canada !

9

Communication

5 Medias

Dans un article du 21 mai 2025, carenews titre **“Quelles sont les plus grandes coopératives françaises ?”** suite à la publication de l'édition 2024 du Top 100 des entreprises coopératives. Le média en ligne a réalisé une infographie également publiée sur LinkedIn.

+ [ARTICLE DE CARENEWS](#)



Coop News a lui aussi consacré un article (en anglais) au Top 100 des entreprises coopératives françaises, relayés sur les réseaux sociaux.

+ [ARTICLE DE COOP NEWS](#)



« Meilleur partage des responsabilités, respect de l'autre et de l'environnement : le modèle coopératif s'impose. », un dossier signé CB News dans le numéro de Septembre 2024 du magazine.

Suite à sa participation au Prix Coop'Com en partenariat avec La Coopération Agricole, Coop FR a échangé avec CB News dans le cadre d'un dossier sur l'image du modèle coopératif, très contemporain. Elle a joué son rôle d'identification des différents acteurs coopératifs qui ont participé à cette enquête. On retrouve les témoignages des responsables de la communication de Coop FR, de la CG Scop et Scic, du Crédit Mutuel, de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé ou encore des Licoornes, ainsi qu'une interview d'Olivier Padieu, président d'Optic 2000.

+ [LIRE UN EXTRAIT DU DOSSIER](#)



Enquête COOPÉRATIVE

“UN VIEUX MODÈLE... INCROYABLEMENT MODERNE”

POURQUOI ÊTRE UNE BANQUE COOPÉRATIVE ? RÉPONSE AVEC FLORENCE GENON-CATALOT, DU CRÉDIT MUTUEL.

CB NEWS... Quel est l'intérêt du modèle coopératif pour une banque ?
FLORENCE GENON-CATALOT... Nous n'avons pas d'actionnaires et c'est fondamental. Nous ne leur versons pas de dividendes et nos rendements sont dirigés vers nos clients. Ce statut nous permet d'afficher une belle solidité financière et fait de nous le 9^e groupe bancaire européen. Nos investissements présentent peu de risques sur les marchés financiers. La solidité de nos fonds et de nos capitaux propres nous donne une marge de manœuvre assez forte quand il s'agit d'investir et/ou de prendre des décisions, notamment en période de crise. Le modèle coopératif est aussi très démocratique. Chaque client est sociétaire et dispose à ce titre d'une voix qui lui permet de voter et de participer aux décisions de sa banque et d'avoir un droit de regard sur ses agissements. C'est un vieux modèle incroyablement moderne, notamment sur la question du partage de la valeur, de la place de l'entreprise dans la société et de ses transformations.

CB NEWS... Pourquoi les coopératives communiquent-elles si peu sur leur statut ?
FLORENCE GENON-CATALOT... D'abord parce qu'il reste complexe à expliquer. Il y a déjà un vrai sujet de sémiotique du fait d'une foule de mots comme « mutualisme », « coopérative », « sociétaire », « caisse », etc., qui ne sont pas familiers pour tout le monde. Pour clarifier, nous avons placé les personnages d'une famille dans des situations très concrètes du quotidien avec un parler-vrai, plutôt direct. Depuis, nous faisons une à deux campagnes par an sur le modèle mutualiste via différents thèmes (la démocratie, l'absence d'actionnaires, la proximité...).

CB NEWS... Mesurez-vous l'incidence de votre statut sur l'image du Crédit Mutuel ?
FLORENCE GENON-CATALOT... Nous relevons un attachement fort à l'entreprise, tant de la part de nos collaborateurs que de nos clients. Si l'on peut arriver au Crédit Mutuel par hasard, on n'y reste pas par hasard ! Les études successives montrent également une belle régularité d'image. Ainsi, le dernier baromètre IFOP des entreprises préférées nous place 7^e entreprise préférée des Français au classement général et 1^{re} banque. Les deux marques suivantes sont Crédit Agricole et Banque Populaire, deux autres banques coopératives. Le modèle est perçu comme différent par le public.

CB NEWS... Vous êtes l'une des rares grandes marques à avoir fait de votre statut coopératif un argument publicitaire. Pourquoi ?
FLORENCE GENON-CATALOT... Nous avons décidé de faire cela au sortir de la crise des subprimes en 2008, en développant un discours publicitaire axé sur la preuve et le bénéfice pour les clients. Nous voulions mettre en avant une spécificité du modèle coopératif : le fait d'être une banque qui appartient à ses clients. C'est là que nous avons mis en place notre saga publicitaire qui

“ NOUS N'AVONS PAS D'ACTIONNAIRES ET C'EST FONDAMENTAL ”

Propos recueillis par VALÉRIE POTHAIN

Florence Genon-Catalot, directrice de la communication du Crédit Mutuel.

10

Europe



Coop FR est membre de Cooperatives Europe. Thomas Meyer, administrateur de Coop FR en charge de l'International au sein du Bureau, et vice-président de WE COOP, représente le mouvement coopératif français au sein de ses instances dirigeantes.



MANIFESTE
Cooperatives Europe et ses membres ont publié le 4 mars le Manifeste « *Notre projet coopératif pour l'Europe* », vision commune d'un mouvement coopératif européen pour l'Europe.



[LIRE LE MANIFESTE](#)

Élection à la présidence de Cooperatives Europe

Thomas Meyer, membre du Bureau de Coop FR, [a déposé sa candidature](#) le 25 avril à la Présidence de Cooperatives Europe, dont il est administrateur au nom de Coop FR, pour un mandat d'un an. Le mandat de Suzanne Westhausen étant vacant à la suite de sa démission, l'assemblée générale qui s'est tenue à Bruxelles le 24 mai 2024 a désigné le président pour un an, correspondant à la fin du mandat en cours.

A l'issue des élections qui se sont tenues en Assemblée générale le 24 mai, le candidat Bulgare, **Petar Stefanov**, président de la fédération bulgare des coopératives de consommateurs, l'a emporté avec 47% des suffrages, devant le candidat français Thomas Meyer pour Coop FR et le candidat anglais Vivian Woodell de Co-operative-UK.

Éducation et jeunesse

L'éducation et la jeunesse sont deux priorités stratégiques pour Cooperatives Europe.

En mars, elle a lancé une **enquête qui vise à cartographier** ce qui existe à travers l'Europe en matière d'éducation coopérative et de sensibilisation aux coopératives. Coop FR a répondu à cette enquête et invité ses membres à en faire de même.

Fin septembre, Cooperatives Europe et CCU Bulgarie ont organisé à Sofia un **Forum européen des coopératives de jeunesse** sur « Les jeunes et la gouvernance coopérative » qui a pour objectif d'être une plateforme unique pour s'engager avec des leaders et des pairs, et discuter des défis concernant l'implication des jeunes dans la gouvernance coopérative.

Élections européennes

Cooperatives Europe et ses membres sectoriels ont invité les candidats, les partis politiques et les décideurs à s'engager avec le mouvement coopératif pour réaliser leurs priorités dans 7 domaines d'intervention :

- **Travail décent et autonomisation des citoyens** : L'objectif est de remodeler les modèles d'entreprise traditionnels pour donner la priorité à la démocratie au travail, à des conditions de travail équitables et à une meilleure représentation des citoyens.
- **Compétitivité et résilience** : Plaidoyer pour des politiques qui garantissent que les coopératives sont reconnues et soutenues dans toutes les législations, renforçant ainsi leur compétitivité et leur résilience.
- **Pilier européen des droits sociaux** : Souligner la nécessité que le pilier européen des droits sociaux reste une priorité politique, en garantissant la mise en œuvre du plan d'action pour l'économie sociale jusqu'en 2030.
- **L'entrepreneuriat des jeunes** : Encourager l'investissement dans l'entrepreneuriat des jeunes au sein du secteur coopératif afin qu'il soit à la pointe de l'innovation sociale, de la numérisation et de l'action climatique.
- **Investissements dans la double transition** : S'engager à soutenir la double transition, en plaidant pour des investissements à long terme dans les innovations durables et numériques aux niveaux national et régional.
- **Réseau coopératif au Parlement européen** : Mise en place d'un réseau d'eurodéputés soutenant les coopératives afin de les sensibiliser et de plaider en faveur de politiques favorables aux coopératives.
- **Démocratie et développement durable dans la politique européenne de voisinage** : S'appuyer sur les coopératives pour favoriser la démocratie et le développement durable dans le voisinage de l'UE, en reconnaissant leur rôle dans le développement social et économique.

10

International



L'ONU déclare 2025, Année internationale des coopératives

Le 19 juin 2024, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté [la résolution proclamant 2025 Année internationale des coopératives](#), sous le slogan "Les coopératives construisent un monde meilleur".

Le texte de la résolution **encourage tous les États membres**, les Nations Unies et les parties prenantes concernées à tirer parti de cet événement pour promouvoir la contribution des coopératives au développement social, économique et environnemental.

Le top départ des célébrations de l'Année internationale des coopératives a été donné avec un [lancement par l'ONU](#) à son siège de New-York le 9 juillet en présence des représentants des Nations Unies et de l'Alliance coopérative internationale (ACI).



Coop FR est membre de l'Alliance coopérative internationale.

Isabelle Ferrand, directrice générale de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel est la seule représentante française au conseil de l'ACI, au nom du secteur bancaire.

Conférence mondiale de l'ACI à New Delhi

3000 délégués présents à New Delhi, venus du monde entier, du 25 au 30 novembre pour la [conférence mondiale](#) de l'Alliance coopérative internationale ont officiellement lancé l'Année internationale des coopératives 2025 décrétée par l'ONU.



Board de l'Alliance coopérative internationale à New Delhi



STORIES.COOP

S'appuyant sur la tradition de la narration, stories.coop fait partie d'une campagne numérique mondiale visant à faire connaître les avantages de la coopération et la manière dont le modèle coopératif peut avoir un impact tangible sur la construction d'un monde meilleur.



STORIES.COOP



C'est la deuxième fois dans l'histoire que l'ONU consacre une Année internationale aux coopératives, et ce n'est pas une coïncidence. Poussées par le souci de toutes les communautés, les coopératives ont réussi à s'adapter pour surmonter les défis en constante évolution de notre époque et ont montré à plusieurs reprises tout au long de l'histoire qu'ensemble, nous construisons bel et bien un monde meilleur. Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale